

L'actualité.com

Publié sur L'actualité (<http://www.lactualite.com>)

Étudier à l'étranger : 5 jeunes globe-trotteurs témoignent

Par Isabelle Grégoire
(20 Octobre 2010)

Ils sont nés ici mais ont choisi d'aller faire des études universitaires au Mexique, en France, à Singapour et à La Réunion. Voici les témoignages tout en nuances de cinq jeunes qui ont tenté l'aventure du savoir à l'autre bout du monde.



Mélanie Deslauriers, 29 ans

HEC Montréal : MBA intensif. Une session à l'Université nationale de Singapour, avril-juin 2010.

« Je m'attendais à subir un gros choc à Singapour, mais tout est très occidentalisé là-bas ! Les profs étaient excellents. J'ai toutefois été déçue des cours, similaires à ceux de HEC Montréal. Un seul était vraiment différent, et c'est celui que j'ai préféré : "Stratégies de marketing concurrentielles", basé sur L'art de la guerre, de Sun Tzu. L'Université de Singapour a une excellente réputation dans le monde des affaires, et c'était mon premier choix ; je ne voulais pas être entourée de Québécois, comme c'est souvent le cas en France. J'ai eu de très bonnes

notes et j'ai pu partir de longues fins de semaine en Malaisie, en Thaïlande, aux Philippines... Le choc culturel, je l'ai eu à mon retour : au Québec, les gens ont tout, mais se plaignent ! Je suis plus convaincue que jamais de vouloir travailler à l'étranger. »



Léa Noémi Plourde-Archer, 23 ans

UQAM : bac en communication. Séjour d'échange de quatre mois à l'Université Nice Sophia Antipolis, France, 2010.

« Mon université était vieillotte, les couloirs mal éclairés, sales... La France est un des pires exemples du sous-financement des universités. Je ne suis pas contre la gratuité, mais j'ai vu là-bas un modèle à ne pas reproduire ! Les étudiants français semblaient peu motivés et guère impliqués dans leurs études.

Comme s'ils pouvaient se permettre de perdre leur temps parce que les droits de scolarité sont minimes. Et tout était mal organisé. Impossible, par exemple, de connaître les dates des examens finaux : personne ne pouvait me répondre, et j'ai été obligée d'acheter un autre billet d'avion pour rentrer à Montréal ! »

Sophie Nahas, 21 ans

UQAM : majeure en communication, mineure en espagnol. Séjour d'échange à l'Institut de technologie de Monterrey, campus de Querétaro, Mexique, 2010.

« C'est la plus belle expérience de ma vie ! Rencontrer des étudiants de 20 pays, maîtriser une troisième langue, faire des découvertes culinaires et culturelles à l'occasion de courts voyages. Dès l'arrivée, mes craintes ont disparu. C'est avant le départ que j'étais stressée : j'avais quatre mois pour apprendre la langue et préparer mon voyage. J'ai failli laisser tomber ! Ce que j'ai moins apprécié : la place restreinte des femmes dans la société. Quant aux cours, ils étaient beaucoup moins exigeants qu'au Québec. »



Marianne Ricard, 23 ans

Université Laval : bac en biologie. Université de Sherbrooke : maîtrise en écologie internationale. Dernière session du bac à l'Université de La Réunion, 2009. Stage de six mois en Argentine prévu pour l'hiver 2011.

« J'ai choisi La Réunion pour sa culture, sa biodiversité, ses écosystèmes et ses paysages. Y suivre des cours en écologie ne pouvait être qu'enrichissant pour une future biologiste ! Mes travaux sur le terrain - échantillonnage dans un lagon, sortie en forêt - m'ont permis de mieux connaître la faune marine et la flore de l'île. J'ai aussi suivi le cours "Environnement, culture et société réunionnaises", qui m'a appris beaucoup sur différents

aspects de la culture créole, ce qui est crucial lorsqu'on séjourne dans un pays où le mode de vie est différent du nôtre. »



Ïve Bastrash, 22 ans

(portrait ci-contre réalisé par lui-même !)

Université du Québec en Outaouais : bac en bande dessinée. Séjour d'échange de cinq mois, BD et animation 3D, à l'École de communication visuelle Aquitaine, France, 2009.

« Mon objectif était de découvrir un autre style de vie. J'ai aimé la dynamique des cours, beaucoup plus pratiques qu'à l'UQO. Et puis, comme il y a beaucoup d'engouement pour la BD en Europe, j'ai pu participer à des festivals, rencontrer des auteurs... Je me suis senti très bien accueilli. C'est facile de se faire des amis : les Français sont fascinés par notre accent, et

comme peu d'étudiants ont un boulot, cela rend la vie sociale plus facile. Un hic : l'administration française, désorganisée, et les délais d'obtention du visa, très longs ! »

LIRE 5 AUTRES TÉMOIGNAGES >>

À VOIR AUSSI : un photoreportage des plus beaux campus universitaires ! >>

URL source: <http://www.lactualite.com/societe/etudier-letranger-5-jeunes-globe-trotteurs-temoignent>



Publié sur *L'actualité* (<http://www.lactualite.com>)

Mon bac sur deux continents !

Par Isabelle Grégoire
(4 Novembre 2010)

Étudier à Sydney, Londres ou Tokyo, c'est désormais à la portée des jeunes Québécois. Et ils sont de plus en plus nombreux à partir. Pas besoin d'être « bolland », mais mieux vaut être motivé et savoir parler l'anglais !

Jeans pré-usés japonais, polo français et veste de montagne québécoise : Alexandre Cooper, 24 ans, est un étudiant sans frontières jusque dans son style. Après un bac en génie physique à Polytechnique Montréal et à Polytechnique Paris, suivi d'une maîtrise en génie nucléaire à l'Université de Tokyo, le voilà au Massachusetts Institute of Technology (MIT), à Boston, pour y faire un doctorat. « Étudier à l'étranger est l'expérience la plus stimulante qui soit, dit-il avec un accent pointu qu'il a gardé de ses deux années en France. En s'adaptant à de nouveaux environnements, on apprend à mieux se connaître. Et à se remettre en question. »

Il a bien changé, le petit gars de famille modeste de Lac-Saint-Charles, près de Québec. Pas seulement en raison de son accent ou de sa façon de s'incliner à la japonaise lorsqu'il vous rencontre. Mais parce que, pour la première fois de sa vie de « bolland », il a connu l'échec : dans un cours de mathématiques à l'« X », surnom de Polytechnique Paris, une des plus inaccessibles grandes écoles françaises. Étudier au Japon n'a pas été de tout repos non plus : si ses cours étaient en anglais, ses échanges avec ses condisciples se déroulaient en japonais. « Je voulais jouer dans la cour des grands, et ç'a été un dur coup pour mon orgueil, confie-t-il. Mais j'y ai gagné un apprentissage personnel incroyable. »

S'ils n'ont pas tous un parcours aussi époustoufflant, des centaines de jeunes Québécois tentent chaque année l'aventure des études au bout du monde, et ils sont de plus en plus nombreux à vouloir partir. Le bouche-à-oreille fait merveille - de même que les blogues et pages Facebook des étudiants au long cours. Ceux que nous avons rencontrés pour ce reportage sont unanimes : la vie n'a pas été rose tous les jours, mais ils ont vécu leur plus belle expérience. Tous sont rentrés transformés, mûris, plus tolérants, et ils portent un regard nouveau sur le monde... et sur le Québec !

À l'ère de la mondialisation, les universités québécoises ont compris l'importance de s'ouvrir à l'international en accueillant davantage de jeunes de l'extérieur du pays (ils étaient 22 504 en 2008, dont 6 950 Français) et en expédiant leurs étudiants partout sur la planète. Chaque université dispose d'un « bureau international » qui promeut les séjours d'études à l'étranger, sélectionne les candidats et les aide à préparer leur départ. Objectif : former des citoyens du monde multilingues, outillés de solides compétences interculturelles et capables d'occuper des emplois exigeant de traiter avec des partenaires internationaux.

<!-- pagebreak -->

La tendance est mondiale. Selon la plus récente étude de l'OCDE sur le sujet - *EduGlance, septembre 2010* -, 3,3 millions d'étudiants étaient en « mobilité internationale » en 2008, soit 10,7 % de plus qu'en 2007. (Ils étaient un million en 1980.) L'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni en accueillent à eux cinq plus de la moitié. Les États-Unis se taillent encore la part du lion (19 %), mais de nouvelles destinations ont commencé à la gruger : en Australie, en Nouvelle-Zélande et en République tchèque,

le nombre d'étudiants étrangers a plus que doublé depuis 2000. Le Canada en accueille 6 %.

« L'internationalisation de l'enseignement supérieur, ces dernières années, reflète la mondialisation croissante des économies et des sociétés », lit-on dans l'étude de l'OCDE.

Divers facteurs ont contribué à cette explosion, depuis la démocratisation des prix du transport jusqu'aux nouveaux moyens de communication en passant par les politiques incitatives mises en place par plusieurs pays, notamment dans le contexte de la construction européenne. Lancé en 1987, le programme Erasmus (European Region Action Scheme for the Mobility of University Students) - qui a inspiré le savoureux film hispano-français *L'auberge espagnole*, de Cédric Klapisch, en 2002 - a permis à plus de deux millions d'étudiants de participer à des échanges universitaires entre pays européens partenaires (depuis 2004, Erasmus Mundus attribue aussi des bourses aux étudiants non européens, entre autres aux canadiens).

Encore loin des performances européennes, les universités du Québec s'efforcent de rattraper leur retard. Jusqu'à la fin des années 1990, les programmes d'échanges de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), lancés en 1979, étaient à peu près les seuls proposés aux étudiants, en majorité pour des études en France. Mais depuis 2000, les universités multiplient les ententes avec des établissements du monde entier. L'Université Laval, à Québec, une des championnes en la matière, en a conclu plus de 600, dans 64 pays.

Puissant motif d'attraction pour les futurs étudiants - et de concurrence entre les universités -, l'offre de séjours à l'étranger est de plus en plus diversifiée. Programmes d'échanges de la CREPUQ, stages internationaux, doubles cursus, cours intensifs... ils ont l'embaras du choix, qu'ils soient au baccalauréat, à la maîtrise ou au doctorat. Et cela, dans presque toutes les disciplines.

<!-- pagebreak -->

Fini le temps où les Québécois ne rêvaient que de la Sorbonne, à Paris. Bilingues, voire trilingues, ils voient s'ouvrir un horizon sans limites, de Singapour à Buenos Aires en passant par Reykjavík, Tokyo ou Sydney. D'autant que de nombreuses universités, soucieuses d'accueillir plus d'étrangers, offrent des cours en anglais, comme le font HEC Montréal et l'EDHEC, en France (voir « *Speak English, you are in France !* »). La France reste toutefois le choix numéro un des Québécois - récoltant plus du tiers des courts séjours à l'étranger -, suivie des États-Unis, du Mexique et du Royaume-Uni. Langue oblige, les universités québécoises ont un grand nombre d'ententes avec leurs homologues de ce pays « cousin ». La proximité franco-québécoise n'exclut cependant pas le choc culturel : la mentalité, la façon d'enseigner et l'environnement universitaire sont très différents en France et au Québec.

Pour encourager le mouvement, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport consacre depuis 2000 la somme de 10 millions de dollars à son Programme de bourses pour de courts séjours d'études universitaires à l'extérieur du Québec, et il songe à accroître cette enveloppe. La somme est répartie entre les universités québécoises, qui ont la liberté de la gérer suivant certaines balises : maximum de 750 à 1 000 dollars par mois, selon les lieux, pour des séjours de deux à quatre mois.

« Ce programme a permis d'augmenter le nombre de candidats », observe Céline Cloutier, responsable des relations internationales à la CREPUQ. En comparaison des Européens, dont le cursus comprend souvent un séjour obligatoire à l'étranger, les Québécois et les autres Canadiens traînent toutefois la patte : de 1 % à 6 % d'entre eux à peine étudient hors du pays.

Ce faible taux inquiète le Bureau canadien de l'éducation internationale, à Ottawa, qui souhaite le voir atteindre 15 % d'ici 2015. Cet organisme, qui a publié un rapport en mai dernier (*Un monde à apprendre : les étudiants postsecondaires canadiens et l'expérience des études à l'étranger*), recommande donc au fédéral d'accorder des subventions supplémentaires aux étudiants dès son prochain budget, au printemps.

« Le Canada ne peut se permettre une nouvelle génération de diplômés dont les connaissances sur les autres cultures se limitent à ce qu'on apprend en classe ou dans les médias, dit la PDG du Bureau, Karen McBride. Les études à l'étranger ne sont pas seulement une expérience agréable : elles sont essentielles

pour que nos étudiants puissent répondre aux défis du monde actuel. »

<!-- pagebreak -->

Pourquoi sont-ils si peu nombreux à partir ? Surtout par manque d'argent. Les bourses - habituellement réservées à ceux qui ont de bonnes notes - suffisent rarement à couvrir tous les frais (transport, logement, etc.). La paperasserie administrative, dont les démarches d'immigration, en rebute aussi plus d'un. Sans compter... tout le reste. « Les étudiants québécois ont souvent un appartement, une voiture, autant d'attaches qui freinent leur envie de partir », dit Jean Couillard, conseiller en mobilité étudiante à l'Université du Québec à Trois-Rivières. « Et les désistements de dernière minute sont nombreux : un s'est trouvé un *job* payant, un autre est tombé amoureux... »

Au sein des universités, les avis sont partagés sur la pertinence des programmes d'échanges, parfois considérés comme une perte de temps. « Des professeurs croient qu'ils doivent être réservés aux étudiants forts », déplore Annick Corbeil, qui coordonne le programme d'échanges à Polytechnique Montréal. « Ils devraient être accessibles à tous, ne serait-ce que parce qu'ils renforcent la motivation et peuvent donner un nouveau sens aux études. » Selon une étude publiée en juillet par un regroupement d'universités de Géorgie, aux États-Unis, les séjours à l'étranger contribueraient souvent à améliorer les notes des étudiants.

Ces séjours n'ont cependant pas tous la même valeur. « Certains programmes sont en fait du "tourisme scolaire", estime Brigitte Martin, conseillère à l'Université Laval. Les étudiants choisissent une destination avant de sélectionner leur programme d'études, et ils sont souvent mal encadrés et livrés à eux-mêmes. » Rien de tel à l'Université Laval, insiste-t-elle. « Nous privilégions une démarche sérieuse afin que l'étudiant en retire de réels avantages et voie son diplôme bonifié. »

Le « tourisme scolaire » ne fait pas partie du vocabulaire de Bruno-Marie Béchard. De retour d'une année en Asie, où il a observé le bouillonnement et l'émergence des universités, l'ex-recteur de l'Université de Sherbrooke est convaincu que tout séjour d'études à l'étranger peut être profitable (voir « Osez l'Asie ! »). « Il y a autant à apprendre de l'environnement social que des cours à l'étranger, dit-il. Le principal apprentissage, c'est le choc culturel : voir combien on peut penser et vivre différemment ailleurs sur la planète, et ainsi remettre en question nos certitudes nord-américaines. C'est ça qui va former le citoyen du monde ! »

5 GLOBE-TROTTEURS TÉMOIGNENT >>

<!-- pagebreak -->

5 GLOBE-TROTTEURS TÉMOIGNENT



Julie-Mélissa Picard, 25 ans

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue : bac en sciences infirmières. Stage de cinq semaines au Sénégal, 2009.

« Nous avons eu un an pour nous préparer à ce stage dans la région de Tiaré, à six heures de route de Dakar. Sur place, il a fallu s'adapter. Au Québec, on a l'habitude de travailler avec une multitude d'appareils. Là-bas, il n'y en a pas : on devait observer les patients, ce qui aiguise le diagnostic clinique. Autre contraste : certains patients devaient faire 20 km à pied, en pleine chaleur, pour aller au dispensaire et, une fois sur place, attendre jusqu'à 24 heures avant d'être vus en consultation. Et ils étaient encore calmes et souriants. Rien à voir avec les urgences des hôpitaux québécois ! J'ai aimé le contact direct avec la culture, les gens, leur quotidien. Ce voyage m'a confirmée dans mon intention de travailler dans le domaine humanitaire en Afrique. » (Photo : Collection privée)

Gabriel Marcotte, 24 ans

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue : bac en création en multimédia interactif. Un an à l'Institut supérieur des arts multimédias, Université de la Manouba, Tunisie, 2009-2010.



« Mon premier choc a été de découvrir que mon université était encore en construction et que le système informatique et les logiciels dataient déjà de quelques années. Il était difficile de se concentrer dans les classes, où tout le monde hurlait, faisait jouer de la musique. Quand ils n'étaient pas absents, les profs essayaient de faire régner la discipline, de sorte qu'on perdait du temps, et ils ne se gênaient pas pour personnaliser les échanges, mentionner les réussites et les échecs à voix haute. Il n'y avait pas d'association étudiante sur le campus et il était interdit d'émettre une opinion sur l'université. La seule campagne de mobilisation que j'ai vue visait l'amélioration de résidences étudiantes insalubres. Ceux qui appuyaient cette cause ont été arrêtés et je ne les ai jamais revus. Au final, cette expérience m'a mûri et rendu plus débrouillard, plus tolérant. » (Photo : Collection privée)



Éva Larouche-Lebel, 24 ans

Université de Montréal : médecine vétérinaire. Stage de trois mois en Chine grâce à Défi Vet-Monde, été 2008.

« Nous devons suivre des vétérinaires et participer aux soins donnés aux animaux. Une expérience fascinante tant sur le plan personnel que professionnel. Nous avons visité un élevage de bovins laitiers, un centre de rééducation d'oiseaux de proie, des refuges pour animaux sauvages et exotiques, un autre pour chiens... En Chine, on mange encore des chiens et

des chats. C'était donc intéressant de recueillir des animaux qui auraient dû finir sur la table, alors qu'au Québec on recueille ceux que des enfants n'ont pas voulu garder. Les échanges n'étaient cependant pas faciles, car je ne parle pas le mandarin. J'avais suivi des cours avant de partir, mais ce n'était pas suffisant. » *(Photo : Collection privée)*

Malie Lessard-Therrien, 23 ans



Université de Sherbrooke : bac en écologie. Stages au Mexique, 2008, et en Australie, 2009.

« J'ai étudié le comportement des baleines bleues en Basse-Californie, sur la côte ouest du Mexique. Nous sortions chaque jour en mer pour les observer, prendre des photos et recueillir des échantillons... J'ai fait un autre stage en Australie, comme assistante d'un étudiant de doctorat qui effectuait des recherches sur la reproduction des kangourous gris de l'Est. Observation, marquage, mesures... Dans les deux cas, le rythme de travail était exigeant. Sur le terrain, on ne dort pas beaucoup, on travaille peu importe le temps qu'il fait et il faut s'adapter rapidement. Ça permet d'aller au bout de soi et de se rendre compte qu'on a encore tellement à apprendre ! » *(Photo : Malie Lessard-Therrien)*



Vincent Larochelle, 22 ans

McGill : bac spécialisé en mathématiques, mineure en études classiques, 2009. Droit à Oxford, Grande-Bretagne, depuis octobre 2009. Bourse

Rhodes de deux ans.

« J'ai laissé les maths et choisi le droit pour pouvoir vivre l'expérience d'études de premier cycle à Oxford. C'est ce programme qui fait la renommée de l'université, avec sa formule de tutorat presque privé, unique au monde. Je n'ai qu'une heure de cours par semaine — seul ou avec un ou deux autres étudiants —, pendant laquelle je fais le point avec le professeur sur mes lectures. Le rythme est très intense : il faut consacrer 40 heures au travail personnel. Je suis surpris que ce système fonctionne au premier cycle, car il demande beaucoup de discipline. J'apprécie énormément les innombrables bibliothèques d'Oxford. Avis à tous : j'aimerais faire ma 3e année ici... et je cherche un mécène ! Après ? Je rentrerai au Québec. Vivre en Angleterre m'a fait comprendre combien je suis québécois. » *(Photo : Emmeline Buckley)*

Collaboration à la recherche : *Émilie Colin*

[\(Voir 5 autres témoignages >>\)](#)

7 CHOSES À SAVOIR AVANT LE DÉPART... ET AU RETOUR ! >>

<!-- pagebreak -->

7 CHOSES À SAVOIR AVANT LE DÉPART... ET AU RETOUR !

1. Pas réservé aux « bollés »

Plus que les bonnes notes, la débrouillardise, la curiosité et l'ouverture d'esprit sont les atouts nécessaires pour étudier à l'étranger.

2. Faire gaffe aux gaffes

Un séjour d'études à l'étranger ne se prépare pas comme une semaine de vacances au Club Med. Il est important de faire des recherches sur le pays d'accueil, sa politique, son histoire, ses lois et coutumes, afin d'éviter les gaffes culturelles... ou la prison ! La façon de créer des liens, les relations avec les professeurs et l'Administration peuvent aussi varier. « Mais il y a une limite à ce qu'on peut préparer avant de partir ; on apprend la majorité des choses sur le tas », dit Sophie Nahas, 21 ans, étudiante en communication à l'UQAM qui a fait un séjour d'échange à l'Institut de technologie de Monterrey, campus de Querétaro, au Mexique.

3. *Moshi moshi!*

Moshi moshi (allô, en japonais), guten Tag (bonjour, en allemand), dekuji (merci, en tchèque)... Apprendre quelques mots et formules de politesse dans la langue du pays d'accueil permet « de faire des rencontres et de mieux comprendre la culture », dit Alexandre Cooper, 24 ans, qui a étudié en génie nucléaire au Japon après avoir fait un stage de deux mois dans une ferme laitière japonaise pour apprendre la langue nippone.

4. Sortir de sa bulle

Trop d'étudiants étrangers ont tendance à rester entre eux. Il faut aller vers les gens du coin sans attendre qu'ils fassent les premiers pas (ce qu'ils ne font pas souvent) et saisir chaque occasion de découvrir le pays d'accueil. Comme l'a constaté Gabriel Marcotte, 24 ans, étudiant à l'Université du Québec en Abitibi- Témiscamingue, un échange peut mener à tout. S'il avoue avoir subi divers chocs culturels durant son année en Tunisie, il s'est adapté à sa nouvelle vie et... a épousé une Tunisienne !

5. Réussir ou couler

Alors qu'à la mi-session les étudiants québécois ont déjà une bonne idée de leurs résultats, en France et ailleurs en Europe, la réussite d'un cours dépend souvent à 100 % d'un examen final. « Il faut donc être constant et rigoureux dans ses études, pour ne pas être "sur le Red Bull" durant deux semaines ! » dit Jean Couillard, conseiller à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Les notes ne sont toutefois pas comptabilisées dans les programmes d'échanges : on réussit ou on coule !

6. Limiter les « tant qu'à y être »

Les bourses allouées aux étudiants qui partent en échange à l'étranger couvrent rarement tous les frais : billet d'avion, logement, loisirs... « Mais ce qui coûte le plus cher, c'est le "tant qu'à y être", insiste Jean Couillard : "Tant qu'à être en France, je pourrais aller en Suisse, en Italie, en Angleterre..." »

7. Dur, dur, le retour !

Le retour peut être brutal. Les proches s'intéressent 10 minutes à ce que vous avez à raconter, critiquent ce qui a changé en vous, et vous avez la désagréable impression d'être le seul à avoir évolué... « On peut se sentir isolé et avoir du mal à reprendre sa vie d'avant, prévient Annick Corbeil, responsable des programmes d'échanges à Polytechnique Montréal. La vie paraît moins excitante et on a le goût de repartir. » Pour ne rien perdre de l'expérience acquise et la mettre à profit, il est recommandé de faire des exposés : les étudiants en partance pour le même pays que vous seront avides de vous entendre. Pensez à refaire votre CV, en y intégrant les compétences acquises à l'étranger. Et surtout, restez ouvert, comme vous l'avez été dans votre pays d'accueil !

URL source: <http://www.lactualite.com/societe/education/mon-bac-sur-deux-continents>



Publié sur *L'actualité* (<http://www.lactualite.com>)

Recherchons cerveaux indiens !

Par Matthieu Burgard
(12 Janvier 2011)

Une quinzaine de recteurs d'universités canadiennes se sont récemment rendus en Inde pour convaincre les étudiants indiens de venir étudier chez eux.

Ils leur ont promis des bourses d'études d'une valeur totale de quatre millions de dollars et ont signé des partenariats de recherche interuniversitaire, entre autres sur la transformation et l'entreposage des céréales, la santé publique et la toxicologie.

Pas moins de 15 millions de jeunes Indiens entreprendront des études universitaires d'ici 10 ans. Le gouvernement souhaite que bon nombre d'entre eux aillent étudier à l'extérieur du pays. En 2008, ils étaient 160 000 à s'inscrire dans une université étrangère. À peine 3 366 ont choisi le Canada et 360 le Québec. Pour en séduire davantage, les recteurs leur ont vanté les droits de scolarité deux fois moins élevés au Canada qu'aux États-Unis - 14 000 dollars contre 28 000 -, la qualité des formations offertes, les liens étroits entre universités et industries ainsi que le multiculturalisme canadien.

Les recteurs québécois étaient absents. Ils avaient visité l'Inde avec Jean Charest en février dernier. Ils y ont alors conclu des partenariats de recherche avec des universités indiennes, notamment dans les domaines de la photonique, des nanoparticules, de l'aviation et du traitement du VIH.

URL source: <http://www.lactualite.com/societe/education/recherchons-cerveaux-indiens>

L'actualité.com

Publié sur *L'actualité* (<http://www.lactualite.com>)

Les dollars neufs des universités

Par Mélanie Saint-Hilaire
(3 Novembre 2010)

Le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, lance une idée originale : faire participer les entreprises au financement des universités en réorientant le fameux budget de formation des employés de 1 % auquel Québec les astreint.

Denis Brière a insufflé une bouffée d'air frais à la commission parlementaire sur l'éducation, en août dernier. Un peu trop frais, peut-être... En suggérant de faire contribuer le monde des affaires au financement de l'enseignement supérieur, il a déclenché une sorte de crise d'asthme collective. Le Conseil du patronat s'est mis à étouffer, la Fédération des chambres de commerce du Québec aussi. L'ADQ avait la respiration sifflante. Tous aux inhalateurs de secours !

« Les gens ont cru que je voulais imposer une taxe supplémentaire aux entreprises. Ce n'était pas mon intention », jure le recteur de l'Université Laval.

De concert avec les associations étudiantes du campus, Denis Brière propose une nouvelle voie pour sortir du déficit perpétuel les collèges et les universités du Québec. Lorsque la ministre Line Beauchamp réunira le monde de l'éducation pour étudier l'enjeu, probablement en novembre, il présentera en détail sa solution maison. L'idée est simple : réorienter une partie du budget actuel de formation des entreprises vers les collèges et les universités.

Les entreprises dont la masse salariale dépasse un million de dollars sont tenues, par la loi, d'en consacrer 1 % à la formation de leurs employés. Et les sommes non dépensées dans l'année sont versées au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Pourquoi ne pas consacrer plutôt une partie de ce 1 % à la formation de la relève ? demande le recteur.



Âgé de 64 ans, ce professeur de foresterie a présidé aux destinées de la papetière Kruger et de Comact, grand fabricant d'équipement pour la transformation du bois, avant de remporter la course au rectorat, en 2007. Sous sa gouverne, l'Université Laval est devenue l'établissement d'enseignement québécois qui reçoit le plus d'argent du privé par rapport à son budget total : 50 millions de dollars sur 280. « Quand on connaît la bête, on peut mieux la dompter », dit le gestionnaire, en esquissant un sourire espiègle qui contraste avec son complet gris. Denis Brière a reçu *L'actualité* dans son bureau, surplombant le campus de Québec.

Vous proposez d'utiliser la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre pour former la relève. Comment cela fonctionnerait-il ?

- La plupart des gens ne savent pas que 1 % de la masse salariale au Québec, cela représente entre 600 et 700 millions de dollars par année ! Admettons qu'on aille en chercher la moitié, soit 350 millions de dollars. Il ne s'agirait pas de prendre simplement cet argent pour pallier notre sous-financement. Il faudrait offrir des

services supplémentaires. Mais ça aiderait à former la relève.

<!-- pagebreak -->

Je n'envisage pas un mécanisme obligeant les entreprises à envoyer à l'État de l'argent, qui serait ensuite redistribué aux établissements d'enseignement. La contribution serait volontaire. Elle pourrait prendre la forme d'ententes par secteur. On manque de personnel qualifié en informatique ? Formons un groupe d'entreprises agréées par l'État pour utiliser le 1 % afin d'augmenter les formations ou les stages dans ce domaine. L'idée vaut pour les universités, mais aussi pour les collèges et les écoles de formation professionnelle.

J'insiste sur une chose : je ne veux pas présenter *la* formule aux entreprises. Je veux m'asseoir avec elles pour déterminer leurs besoins. En 2008, des responsables de CGI m'ont révélé qu'en informatique ils allaient recruter jusqu'en Tunisie par manque de candidats bien formés au Québec. Ça m'a fait dresser ce qui me reste de cheveux sur la tête ! L'Université Laval a donc monté un programme de stages chez CGI. Le concept fonctionne, il attire des étudiants.

Les entreprises n'ont-elles pas besoin de cet argent pour former leur personnel ?

- Le Fonds avait un solde de 96,3 millions de dollars en 2009 ! J'ai travaillé dans le privé, je peux vous dire qu'il est difficile de mettre sur pied de bons programmes de formation. Et comme les entreprises manquent souvent de personnel, elles ne peuvent guère se permettre de libérer leurs employés pour qu'ils suivent des formations. Des PDG me disent considérer maintenant ce 1 % comme une taxe. Ils envoient simplement l'argent à l'État. Il y a 15 ans, le Québec modernisait ses usines, il fallait former les travailleurs. Aujourd'hui, la grande priorité, c'est la relève. Une partie du budget de formation pourrait aller vers la formation postsecondaire.

Combien d'argent manque-t-il dans les coffres des universités du Québec ?

- En 2002, la CREPUQ [Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec] avançait le chiffre de 350 millions de dollars. Il se situe maintenant aux alentours de 600 millions.

Le gouvernement est-il prêt à s'attaquer au problème du sous-financement des universités ?

- Dans son dernier budget, il a annoncé une hausse des droits de scolarité pour 2012. Je ne pense pas qu'il puisse demander une contribution accrue aux étudiants sans investir un peu lui-même. Faire en sorte que l'entreprise privée contribue, par l'intermédiaire de fonds existants qu'on réorienterait vers la relève, permettrait à l'État de justifier son propre investissement.

La loi 100 [sanctionnée en juin pour assurer un retour rapide du Québec à l'équilibre budgétaire] demande encore aux universités de faire des coupes à droite et à gauche. Mais nous, les recteurs, sommes en discussion là-dessus avec le gouvernement. Celui-ci a eu une surprise en janvier dernier, au Sommet économique de Lévis : l'entreprise privée est venue dire que la priorité doit être l'éducation. Paul Desmarais [PDG de Power Corporation] l'a dit, Monique Leroux [présidente du Mouvement Desjardins] l'a dit. Le message était très clair.

<!-- pagebreak -->

Croyez-vous pouvoir rallier le monde des affaires à votre proposition ?

- J'ai parlé à une vingtaine de chefs d'entreprise jusqu'ici. Pas un encore ne m'a dit que l'idée n'avait pas de sens. Beaucoup de gens me soutiennent dans ma démarche. Je poursuis mon sondage.

L'éducation n'est pas un luxe. Les présidents d'entreprise en sont bien conscients. Ils veulent rester compétitifs, embaucher du personnel hautement qualifié, démarrer de nouveaux projets... Or, toute

innovation est basée sur la formation. Un grand PDG m'a déjà dit : « Les crédits d'impôt dont nous profitons lorsque nous soutenons des recherches à l'université, c'est très bien, mais ce qui nous intéresse le plus, ce sont les jeunes que vous formez. » Ça été une révélation pour moi.

Que les patrons contribuent à la formation d'ingénieurs, cela se conçoit. Qui paiera les études moins aisément monnayables - disons, celles en journalisme ?

- Former un médecin a une valeur, former un anthropologue en a une aussi. Philosophes, musiciens, agriculteurs... tous contribuent à la société d'une manière qui n'est pas mesurable. C'est justement pour ça que j'hésite à introduire des droits de scolarité modulés selon les disciplines, comme certains le proposent.

Je fais le pari que l'apport du privé, dans des secteurs ciblés, aura pour conséquence que les simples citoyens et les étudiants acceptent eux aussi de fournir une plus grande contribution. Ils vont se sentir soutenus. Il y a trois sources pour financer les universités : l'État, les étudiants et les entreprises. Actuellement, la discussion tourne seulement autour de l'augmentation des droits de scolarité. Il y a une limite à ça !

L'Université McGill l'a-t-elle outrepassée, avec des droits de scolarité de 29 500 dollars au MBA depuis cet automne ?

- À titre de président du conseil d'administration de la CREPUQ, je ne peux commenter la décision d'un établissement en particulier.

Ne croyez-vous pas néanmoins que les étudiants devraient payer davantage pour leur formation ?

- Oui, mais si on fait porter le fardeau aux étudiants seulement, on se fait du tort à soi-même. L'effet est psychologique autant que financier. Si vous doublez les droits de scolarité, comment un parent va-t-il réagir ? « Mon fils, je ne suis plus capable de t'envoyer à l'université. » Même s'il en est capable. Si on s'engage dans cette voie, les universités en ont pour cinq ans avant de voir remonter le nombre d'inscriptions. Notre mission est de former des diplômés. Si on en forme moins, on ne la remplit pas.

Je viens d'une famille pauvre de Sainte-Martine, en Montérégie. Pour payer mes études, j'ai travaillé, j'ai obtenu des prêts que j'ai remboursés. Cet accès à l'éducation supérieure, il faut le préserver. Hausser seulement la contribution des étudiants ne règle pas le problème du financement, de toute façon. Le pire scénario serait que le gouvernement augmente les droits de scolarité et que, l'année suivante, les universités enregistrent encore un déficit. Qui se ferait montrer du doigt, selon vous ?

<!-- pagebreak -->

Beaucoup doutent de la capacité des établissements d'enseignement de bien gérer leur budget...

- L'accident de parcours à l'UQAM [NDLR : des transactions immobilières douteuses y ont englouti des dizaines de millions de dollars dans la dernière décennie] a fait très mal au développement de l'ensemble des universités. Un chauffeur de taxi de Montréal m'a dit un jour : « Et ces gens-là sont censés former nos gestionnaires ? Pfft ! » Il avait raison de se scandaliser. Nous sommes censés être des sommités dans ce qu'on enseigne, y compris la gestion.

Rappelons cependant que le raté de l'UQAM a touché seulement une université sur les 17 que compte le Québec. À titre d'exemple, l'Université Laval est en équilibre budgétaire depuis trois ans. On a fait des coupes de près de 60 millions de dollars et négocié nos conventions collectives de façon responsable. Il peut y avoir de petits resserrements, je ne le nie pas. Mais si l'université était si mal gérée, est-ce que les entreprises investiraient dans les recherches qui y sont menées, versant en contribution jusqu'à 20 % du budget de celles-ci ?

Instaurer des indicateurs de performance, des critères pour la signature de partenariats, des suivis de

performance, les universités sont totalement en faveur de ces mesures ! Nous sommes prêts à nous soumettre à une reddition de comptes sévère et à mettre en place des mécanismes pour améliorer notre gestion. Nous travaillons même actuellement à définir des critères de performance pour l'ensemble des universités. On ne gère pas Laval (17 facultés, 45 000 étudiants) comme on gère Bishop's (5 facultés, 2 000 étudiants).

Comment convaincre les Québécois de réinvestir en éducation ?

- C'est prouvé : les pays qui investissent plus dans l'éducation génèrent plus de richesse. Au Québec, on a bien fait jusqu'ici. Nos universités ont créé autant de richesse, et même plus, que les autres universités du Canada. L'Université Laval génère 3,5 milliards de dollars par année dans la région. Le Parc technologique du Québec métropolitain regroupe 5 000 travailleurs et 98 entreprises. L'INO, Forintek, nommez-les : la plupart de ces entreprises sont nées de recherches menées à l'Université Laval ! Les répercussions sont phénoménales.

Maintenant, si l'on continue à sous-financer notre système d'éducation supérieure, on met en péril sa contribution au bien-être de notre société. Il faut agir.

<!-- pagebreak -->



Des entreprises ou des fondations qui seraient prêtes à investir de façon philanthropique, j'en connais. Au Québec, les gens ne soutiennent pas leur *alma mater* autant qu'aux États-Unis. Cependant, la culture évolue. On sent - c'est palpable - que les gens qui ont réussi veulent contribuer davantage. Je suis allé chercher des fonds auprès de personnes qui n'auraient jamais pensé donner à l'université, juste en leur suggérant des façons de le faire. Par exemple, elles peuvent investir dans des fonds affectés à des domaines d'études particuliers, accueillir des stagiaires ou financer des infrastructures vouées à la formation.

C'est simple : tous ceux qui bénéficient du travail des universités et des collèges, en formation et en recherche, devraient contribuer à leur financement. Faire reposer le fardeau du financement juste sur les droits de scolarité, c'est manquer le coche.

URL source: <http://www.lactualite.com/societe/education/les-dollars-neufs-des-universites>

8 février 2011 | Le Droit | JEAN-JEAN-FRANÇOISFRANÇOISDUGAS DUGAS

Une vraie « soupe de toxines », disent des médecins

jfdugas@jfdugas@ledroit.ledroit.com com

Des médecins de la région de Russell s'opposent à la mise sur pied d'un centre de recyclage et d'un site d'enfouissement dans la municipalité. Les experts craignent les impacts nocifs potentiels d'une telle installation sur la santé des résidents.



JEAN-FRANÇOIS DUGAS, LeDroit

Plusieurs médecins, dont Gerry Heymans, craignent « un désastre public » si le mégaprojet de centre de recyclage se concrétise à Russell.

« Je ne peux pas appuyer cela. [Le centre] créera certainement un impact du côté médical et, donc, sur la santé des gens », a déclaré Gerry Heymans, médecin familial à Russell et chirurgien à l'Hôpital général de Winchester, situé à proximité.

Le Dr Heymans et quatre de ses collègues se sont présentés devant les élus de Russell hier soir pour faire part de leurs inquiétudes quant au projet format géant proposé par les entreprises Taggart et Miller Environmental Services au nord de Russell.

« Il y aura une multitude de toxines sur le site. Il n'existe aucune étude médicale qui a étudié l'effet du mélange de ces différentes toxines. En apportant des déchets au site, on produira une soupe de toxines. Prétendre qu'il n'y en aura pas est non seulement inexact, mais très irresponsable », a indiqué le Dr Heymans.

Le porte-parole du groupe de médecins s'est particulièrement acharné sur l'impact d'un tel site sur la qualité de l'air et des effets dévastateurs potentiels pour les communautés des environs.

Les jeunes vulnérables

« Tout déchet peut dégager – et dégagera – des gaz toxiques. Pourquoi ce site nous inquiète ? Parce qu'il existe quatre écoles, [dont la plus proche se situe] à environ 2000 mètres. Et les jeunes sont les plus vulnérables », a plaidé le médecin Heymans.

Ce dernier a d'ailleurs signalé que les jeunes garçons étaient particulièrement à risque.

« Ils développent des anomalies, notamment au chapitre de leur système reproducteur », a-t-il attesté en s'appuyant sur des études effectuées par l'Association canadienne des médecins pour l'environnement.

Le Dr Heymans a aussi rappelé que le vent s'avère un ennemi de taille pour les résidents, lui qui balaie la région de l'ouest vers le sud-est.

« L'air contaminé sera dispersé soit vers Embrun et Casselman en temps normal et vers [le village] de Russell lors des gros froids. Les gens seront exposés aux impuretés en raison de l'emplacement du site [...] Ceci s'annonce comme un désastre public en matière de santé. »

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Grève annoncée chez les procureurs de la Couronne du Québec

Négociations ardues à l'horizon

LOUIS-DENIS EBACHER
ldebacher@ledroit.com

Tout indiquait hier soir que les procureurs de la Couronne du Québec entameraient dès aujourd'hui la première journée de grève de leur histoire, après l'échec des négociations avec le conseil du Trésor.

Les 450 employés de l'État dénoncent le retard salarial de 40 % par rapport à leurs homologues des autres provinces. Ces derniers devront revoir leurs exigences salariales à la baisse s'ils souhaitent conclure une entente, a fait savoir, hier, la présidente du conseil du Trésor, Michelle Courchesne. Les négociations entre les deux parties ont échoué après une difficile fin de semaine de négociations.

Déjà hier matin, le président de l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (APPCP), Christian Leblanc, qualifiait l'offre gouvernementale de « saupoudrage à droite et à gauche ». Les membres de l'APPCP ont voté un mandat de grève générale et illimitée, le 22 janvier dernier.

Personnel insuffisant

Gatineau compte 21 procureurs de la Couronne. Pour suffire à la demande dans la région, a indiqué M. Leblanc, il faudrait ajouter environ dix autres personnes. Dès aujourd'hui, si la grève est déclenchée, environ cinq procureurs de la Couronne offriront le minimum de services garantis par la Loi sur les services essentiels, jusqu'à la fin des moyens de pression.

Les procureurs, qui ont vu leur contrat de travail imposé par décret gouvernemental en 2005, présentent le plus haut taux de congés de maladie directement reliés au travail, selon leur association. En plus de la rémunération, la charge de travail trop élevée, la rétention et le recrutement sont au cœur du litige.

Selon Benoit Pelletier, professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, la grève « pourra amener des retards en ce qui concerne les débats judiciaires, et embourber les rôles ».



ARCHIVES, La Presse
Michelle Courchesne, présidente du conseil du Trésor, a rappelé aux 450 procureurs de la Couronne du Québec doivent revoir leurs exigences salariales à la baisse, s'ils veulent arriver à une entente avec l'État. Une vingtaine d'organismes publics, comme la CSST, pourraient connaître des retards dans leur fonctionnement.

Le droit d'être jugé dans un délai raisonnable devra être respecté, précise-t-il. « La Cour suprême n'a pas imposé de règles très strictes, même si elle a établi un certain nombre de balises prenant en compte des délais pour des causes très complexes, l'attitude de l'accusé, les limites des ressources institutionnelles, les actes du ministère public et certains préjudices subis par l'accusé. »

Entre 800 et 900 juristes de l'État québécois menaçaient aussi de déclencher une grève, hier, si le gouvernement ne répondait pas à ses exigences. Une vingtaine d'organismes publics, comme la CSST, pourrait connaître des retards dans leur fonctionnement.

Avec La Presse Canadienne

Le procès Gakmakge épargné

LOUIS-DENIS EBACHER
ldebacher@ledroit.com

La grève des procureurs de la Couronne ne nuira pas au déroulement du procès de Khalid Gakmakge, accusé de meurtre de sa femme à Gatineau, en 2008.

Le procès prend son envol aujourd'hui, au palais de justice de Gatineau, ce qui coïncide avec la première journée de grève générale illimitée de quelque 450 membres de l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales du Québec (APPCP).

Le procès déjà prévu à l'horaire doit avoir lieu, selon la loi sur les services essentiels. Le juge Martin Castonguay a donné ses instructions au

jury formé de huit femmes et quatre hommes, hier. Khalid Gakmakge, 38 ans, est apparu en chaise roulante, dans le box des accusés.

La victime, d'origine portugaise, a été agressée à l'arme blanche dans la nuit du 11 au 12 décembre 2008, dans sa résidence du 424, rue des Framboisiers, dans le secteur Aylmer.

La police de Gatineau avait affirmé après les événements que cette affaire avait l'apparence d'un meurtre suivi d'une tentative de suicide. Le couple faisait vie commune depuis 11 ans lorsqu'est survenu le drame.

Une ordonnance de non-publication imposée tout au long des procédures judiciaires ne permet pas, pour le moment, d'indiquer plus de détails sur les événements.

MYTHE N° 3
« SEULES LES
GRANDES BANQUES
OFFRENT UNE
GAMME COMPLÈTE
D'OPTIONS
D'INVESTISSEMENT »

Alterna:
Idées nouvelles.
Actions locales.

Faites éclater le mythe grâce à un

alter-REER

1,95 %* Dépôt à terme
de 19 mois

alterna.ca | 819.595.6980

Banque Alterna

* Le taux peut être modifié sans préavis. Les intérêts sur le dépôt à terme de 19 mois sont calculés et capitalisés annuellement, et versés à la date d'anniversaire. Le taux peut être modifié sans préavis. La Banque Alterna est membre de la SADC.

LEDROIT, LE MARDI 8 FÉVRIER 2011

Article rank | 8 Feb 2011 | Ottawa Citizen | BY MATTHEW PEARSON mpearson@ottawacitizen.com

Trustees back redistribution plan for school programs

Board must be wary of creating other hardships, Kanata, downtown trustees say

Ottawa's public school board must work hard to fix transportation and child care headaches caused by efforts to ease overcrowding at elementary schools downtown and in Kanata, say trustees from areas where the problems are most acute.

Kanata trustee Cathy Curry and Rob Campbell, who represents the Glebe, Old Ottawa South and Sandy Hill, both say they support the recommendations presented by the board's planning staff to move certain years of certain programs to other schools.

But both say the Ottawa-Carleton District School Board must work with those parents, schools and local child care providers to ensure the interim measures don't cause any undo hardships.

"The staff are committed to doing whatever is reasonable in terms of accommodating peoples' transportation supports," Campbell said. "We're going to have to have further discussions about what exactly that's going to look like on the ground and that's where a lot of my attention and focus is going to be — making sure we get that right."

In the Glebe, First Avenue Public School is over capacity largely due to the high demand for the its early French immersion program and because there's no room on the school grounds to fit any more portables.

Meanwhile, nearby Mutchmor Public School, has room. Staff are recommending that students who would be entering junior kindergarten at First Avenue this September be redirected to Mutchmor instead for one year of school before some would move to First Avenue if their parents enrol them in early French immersion.

Staff are also calling for the creation of a "community-driven working committee" to explore program offerings, enrolments and the introduction of full-day kindergarten at seven elementary schools in the Glebe, Old Ottawa South and Centretown.

In Kanata, the board hopes slight boundary or program changes for this September will alleviate some of the immediate pressures and allow two "accommodations review committees" for Kanata north and south to complete studies currently underway.

Stephen Leacock Public School's junior kindergarten program has already been moved to Roland Michener Public School and staff are now recommending the school's senior kindergarten early French immersion program move too. The board says some French-language resources would also move to Roland Michener.

Katimavik Elementary School's incoming junior kindergarten students would be redirected to Castlefrank Elementary School this September, while Grade 4 students entering the middle French immersion program would be redirected to either Bridlewood Community Elementary School or W. Erskine Johnston Public School, depending on whether they live north or south of the Queensway.

The board isn't recommending changes at Roch Carrier Elementary School.

The public has a chance to comment on the recommendations at a pair of special meetings next week. Trustees are to make a final decision at the Feb. 22 board meeting.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

L'actualité.com

Publié sur L'actualité (<http://www.lactualite.com>)

« Speak English, you are in France ! »

Par Isabelle Grégoire
(4 Novembre 2010)

Avec ses programmes en anglais et ses campus à l'américaine, l'École des hautes études commerciales révolutionne l'enseignement de la gestion en France. Et séduit les étudiants étrangers.

Après avoir enseigné l'économie financière à l'Université de Montréal pendant 17 ans, le Niçois René Garcia a eu tout un défi à relever en rentrant dans sa ville natale, en 2007 : il a dû passer à l'anglais ! Professeur à l'École des hautes études commerciales (EDHEC) de Nice, il donne aujourd'hui tous ses cours dans la langue de Shakespeare... comme ses collègues. « Ça a été le plus gros changement pour moi par rapport au Québec », dit ce jovial Méridional à la chevelure poivre et sel. Un changement qu'il juge néanmoins inéluctable pour une *business school* aux ambitions internationales.

Pionnière en la matière, l'EDHEC n'est pas la seule grande école de gestion française à avoir succombé à l'anglais. Se livrant une chaude lutte sur le lucratif marché des étudiants étrangers, les autres y viennent aussi, tout comme leurs concurrentes ailleurs dans le monde, y compris au Québec : HEC Montréal, la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval et l'École des sciences de la gestion de l'UQAM donnent quelques cours, voire des programmes entiers, *in English*. Ces établissements sont d'ailleurs partenaires de l'EDHEC, avec qui ils offrent des échanges étudiants.

L'EDHEC va toutefois plus loin que ses concurrentes, puisque 100 % de ses programmes de *master* (maîtrise) sont offerts en anglais. Et cela, depuis 2008 à son campus de Nice (1 500 étudiants), sur l'attrayante *French Riviera*, et depuis 2009 à celui de Lille (3 000 étudiants), dans le nord de la France, et à celui de Paris (900 étudiants). Seuls les cours de la 1^{re} année (*bachelor*) sont en français.

Un virage radical qui a généré pas mal de résistance et d'inquiétude chez les professeurs. D'autant qu'ils ont dû non seulement changer de langue, mais aussi revoir leurs cours pour les rendre plus pratiques, axés sur le marché du travail et accessibles aux étudiants étrangers. « J'ai tenu bon et la majorité des professeurs français sont restés », se félicite Olivier Oger, directeur général du groupe EDHEC, qui compte également des campus à Singapour et à Londres (une centaine d'étudiants chacun). « Nous en avons aussi recruté d'autres à l'étranger. »

S'exprimant lui-même dans un anglais imprégné d'un accent *frenchy* à la Louis de Funès, Olivier Oger est formel : « S'arc-bouter contre l'anglais ne mène qu'à l'isolement. À l'inverse, offrir des programmes dans cette langue nous permet d'accueillir davantage d'étudiants étrangers, lesquels deviennent des ambassadeurs de la France dans leur pays. » Les campus de l'EDHEC comptent 25 % d'étudiants étrangers - plus de 50 % dans certains programmes de maîtrise - et l'objectif est de doubler cette proportion d'ici 5 à 10 ans. Déjà, depuis l'introduction de l'anglais, le nombre d'étudiants venus de la Chine et de l'Inde a augmenté de 65 % et 75 % respectivement.

Pour Pin Duangdee, Thaïlanno-Canadienne de Vancouver inscrite en *master of science finance* à Nice, la possibilité d'étudier en anglais a été déterminante. « Je n'aurais jamais pu venir ici autrement », dit la jeune femme de 26 ans, qui suit quotidiennement un cours de français de deux heures offert par l'EDHEC. « Cela me sert dans la vie de tous les jours et m'aide à m'adapter à la culture française, nouvelle pour moi. »

Mais la langue n'est pas tout. Si Pin a choisi l'EDHEC, c'est d'abord pour sa réputation : cet établissement figure parmi les cinq premières grandes écoles de commerce françaises, et le *Financial Times* l'a classée, cette année, 14e parmi les 65 meilleures écoles de gestion au monde. Pin l'a aussi choisie pour son ambiance internationale et parce qu'elle lui permettait d'élargir ses horizons. « En Amérique du Nord, la plupart des programmes de gestion sont conçus sur le même modèle, dit-elle. En Europe, chacun a sa personnalité et les étudiants peuvent choisir celui qui leur correspond le mieux. »

Salles lumineuses donnant sur la Méditerranée, équipement ultramoderne, architecture audacieuse... le campus niçois fait mentir la réputation - souvent justifiée - de vétusté des universités françaises. Même chose pour celui de Lille, dans le Nord-Pas-de-Calais, inauguré en septembre. Aménagé dans un parc verdoyant, il comprend piscine, salle multisports, résidence de 300 logements... Privée, l'EDHEC exige toutefois des droits de scolarité à l'avenant : de 7 750 à 30 000 euros par année, selon les programmes.

Avec ses campus à l'américaine, ses cours en anglais, ses programmes pratiques et ses étudiants étrangers, l'EDHEC est en train de révolutionner l'enseignement de la gestion en France. Au risque d'y perdre son âme ? « Pas du tout ! » répond Pierre-Guy Hourquet, directeur du Centre de recherche en stratégie et management. « Tout est une question d'équilibre : on peut être ouverts sur le monde et garder notre identité française. »

URL source: <http://www.lactualite.com/societe/education/speak-english-you-are-france>